

Carnet Beuvardois

Naissances

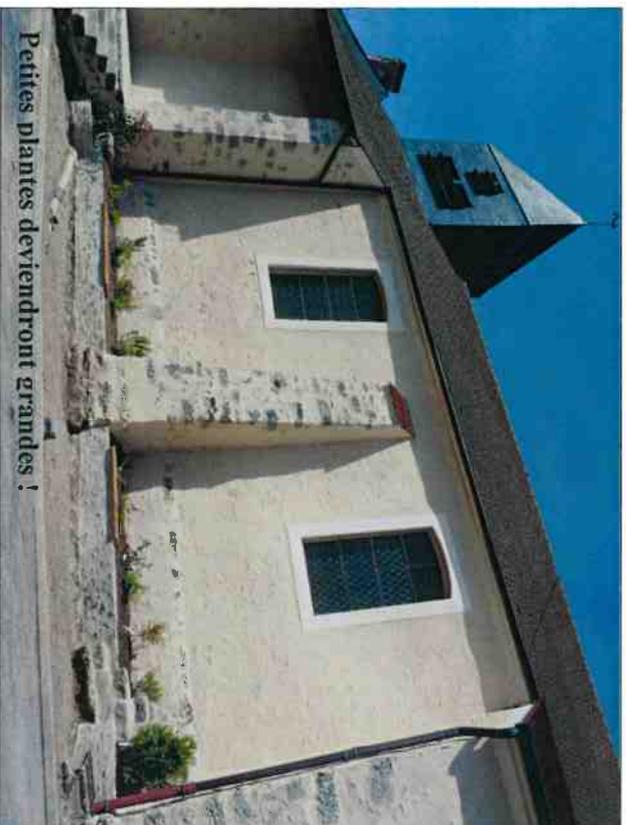
MECHOU-HIVART Kamélia, le 08 janvier 2010.
BENARD Maxime, le 03 mars 2010.
SEMBOLINI-OUDJIR Alicia, le 07 mars 2010.
LAFLEUR Louann, le 06 avril 2010.

Décès

M^{me} BELLER Pauline, née DUCROCQ, le 02 mai 2010, dans sa 96^{ème} année.

Manifestations

Brocante des pompiers 20 juin 2010.
Spectacle des écoles 26 juin 2010, le matin.



Petites plantes deviendront grandes !

Un journal ne peut exister que s'il y a des articles, aussi n'hésitez pas à participer au Petit Journal en faisant parvenir vos articles à l'équipe de rédaction.

Marc **LEBEAU** 6 Les Tillouls 02130 Beuvardes
Tél : 0323712064 Messagerie : Marc.LebEAU@wanadoo.fr

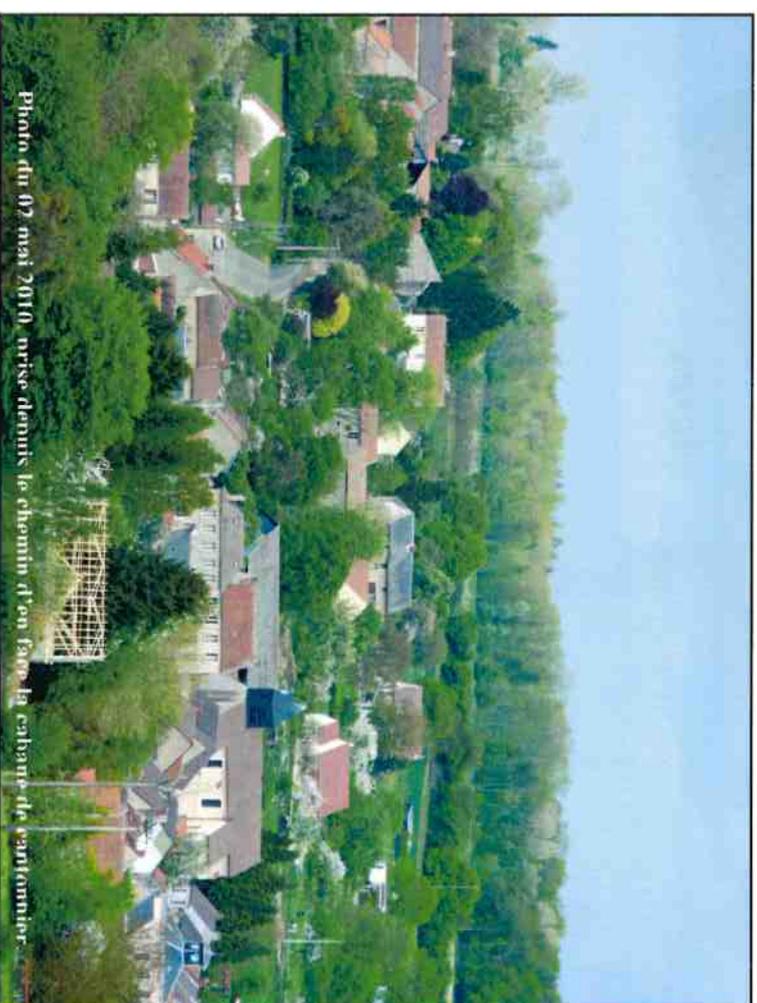


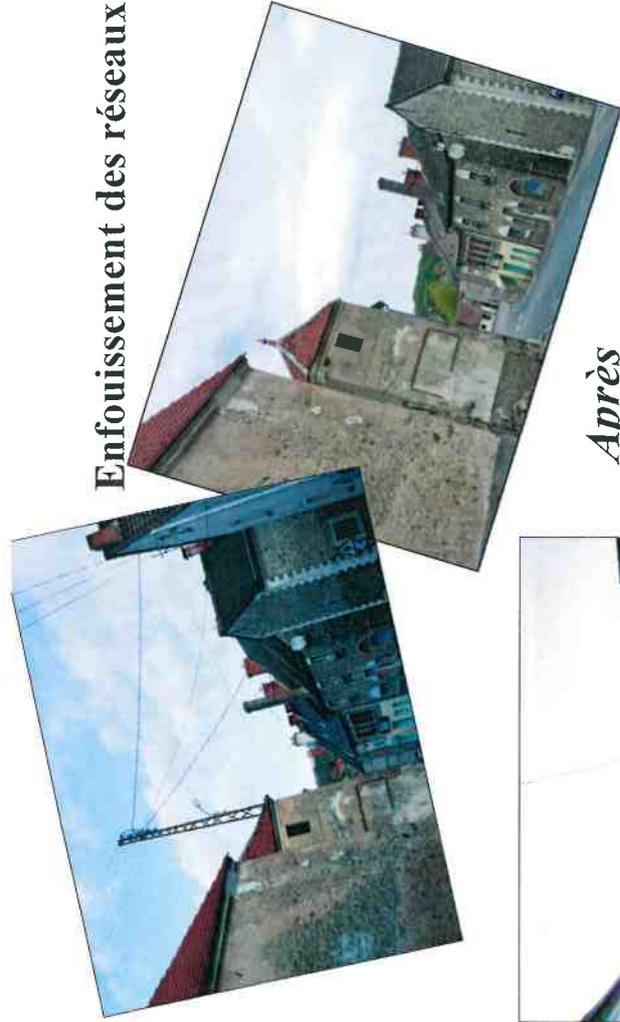
Photo du 07 mai 2010, prise depuis le chemin d'en face la cabane de cantonnier.

BEUVARDES

UN VILLAGE ET SON JOURNAL

N° 44 — mai 2010

Enfouissement des réseaux



Après

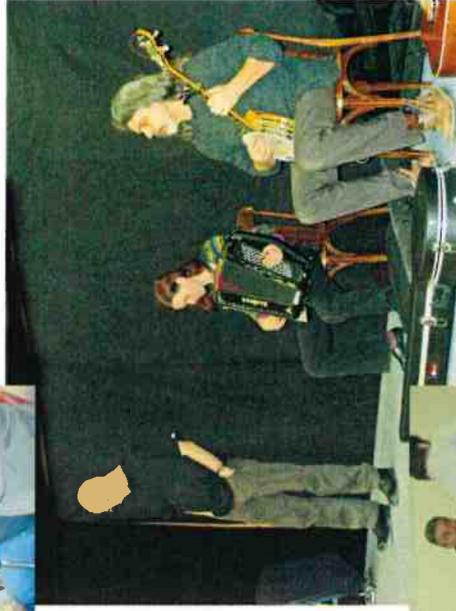


Avant



Dans l'ensemble
du département,
la 10^{ème} édition
du Printemps
des Conteurs
et des Arts de la scène
a remporté
un franc succès.

**Répétition, concentration
des artistes
avant le spectacle**



A Beuvardes,
le 12 mars 2010,
du village
et des alentours,
les spectateurs
étaient au rendez-vous

Tennis-Club de Beuvardes

Cotisations 2010

Tarif à l'année

Joueurs de Beuvardes

Adultes : 45 €uros *

Jeunes moins de 18 ans et étudiants : 25

€uros*

Joueurs extérieurs

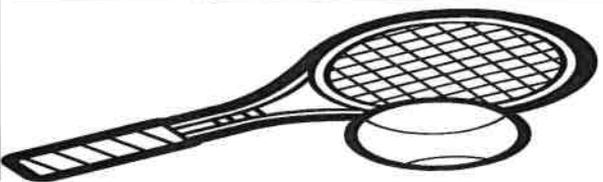
Adultes : 55 €uros *

Jeunes moins de 18 ans et étudiants : 35

Tarif « Vacances scolaires »

Adultes : 25 €uros *

Jeunes moins de 18 ans et étudiants : 35 €uros



Tarif « Week-end »

A la demande, à négocier au cas par cas avec les responsables du Tennis-Club en fonction des disponibilités du court

Location du court à l'heure : 3 €uros

* Caution

A chaque nouvelle adhésion, à l'année ou durant les vacances scolaires, un chèque de caution de 15 €uros sera demandée au joueur. Cette caution correspond au prix de la clef et du badge. Elle sera restituée au joueur lors de la remise de la clef et du badge, en bon état, à un responsable

Pour tout renseignement ou inscription, contacter

Ghislain Beyeler, 7 rue du Gué Pimart 02130 Beuvardes

Commemoration

Les C.A.T.M. vous invitent à vous rendre au Cimetière américain de Belleau, le 30 mai 2010 à partir de 09h45.

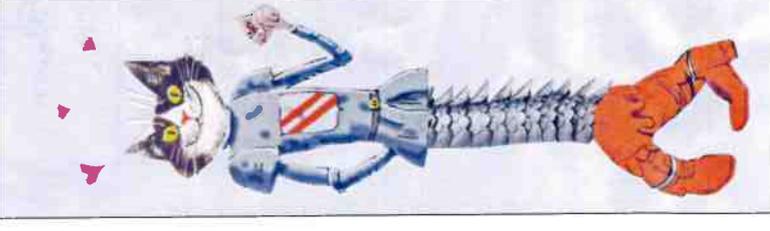
Programme :

- Démonstration de l'armement par les troupes américaines ;
- Participation des musiques américaines et françaises ;
- Passage de l'aviation américaine.



.Essayez d'arriver vers 09h00 au plus tard au parking et prenez ensuite la navette jusqu'au Mémorial.

Le président : Jean Gouault



Après-midi Conte au Foyer rural d'Epieds, le samedi 27 mars

L'Association des Parents d'Elèves (A.P.E.), avec le concours du Centre de loisirs et de la Médiathèque, a eu le plaisir de convier les enfants du regroupement scolaire à un après-midi conte. Madame Betty Liotard leur a conté une jolie histoire.

A cette occasion, les enfants ont pu confectionner, après leur goûter, des blasons de chevaliers et des chapeaux de princesses. Ils ont pu aussi se divertir autour d'un jeu créé par le Centre de loisirs.

Une vente de livres à prix coûtant (1 €) a été proposée afin d'encourager de façon ludique les enfants dans leur apprentissage de la lecture.

L'A.P.E. remercie tous les intervenants et les parents pour leur soutien et espère organiser d'autres divertissements pour nos chérubins.

Le bureau de l'A.P.E.

Marque-page : collage réalisé par un élève au cours d'un accueil de classes.

Club du 3^{ème} Âge

Assemblée générale

L'assemblée générale du Club s'est déroulée le 27 mars 2010 dans une très bonne ambiance avec la présence de Monsieur Jérôme, maire.

Le bureau a été reconduit dans ses fonctions à l'unanimité. Maryvonne, secrétaire, a rappelé les manifestations qui se sont déroulées au cours de l'année 2009 et Monsieur Quesada, trésorier, a présenté le rapport financier avec un solde positif pour l'année 2009.

Le verre de l'amitié a été levé par tous et un très bon repas a suivi cette assemblée.

L'après-midi a été agrémenté par les bénévoles qui ont présenté une démonstration de danse country et par Ghislain, notre sympathique accordionniste qui a fait danser de nombreux convives le reste de l'après-midi.

Millésium

Nous avons effectué une sortie le mardi 23 mars 2010, au Millésium d'Epernay pour la plus grande guinguette, avec les accordéonistes dont André Verchuren (90 printemps cette année) qui a joué pendant plus d'une heure.

Les 50 personnes que nous avions réussi à emmener étaient toutes ravies de cette après-midi très agréable.

Sorties

Nous avons programmé 2 sorties pour les mois de mai et juin.

• Le samedi 15 mai 2010 à Fécamp et Etretat

Pour avoir une base de prix raisonnable, il faut 35 participants or seulement 20 personnes se sont inscrites car il y a eu plusieurs rétractations.

Pour 25 personnes, le prix est beaucoup élevé, 85 euros au lieu de 68 euros.

Nous avons annulé cette sortie.

• Le samedi 19 juin 2010 à Honfleur

Très belle ville à visiter reste à savoir si nous obtiendrons le nombre suffisant de personnes (35) pour cette sortie.

Inscrivez-vous vite pour pouvoir réserver.

Colette Lefevre

Mairie de BEUVARDES

Téléphone : 03 23 71 20 15
Fax : 03 23 71 44 01
mairie.beuvarde@wanadoo.fr

Le maire : Lucien JEROME

Permanences
tous les jours ouvrables de 08h00 à 09h00,

Les adjoints :

1^{er} adjoint Noël BELLIER
2^{ème} adjoint Jean-Claude BEVELER
3^{ème} adjoint Jean-Marie FLORECK

Secrétariat de la mairie

	Horaires d'ouverture au public, horaires d'été
Lundi, mercredi et jeudi	de 09h00 à 12h00
vendredi	de 14h00 à 17h30

Quelques mots...

Chères Beuvardoises, Chers Beuvardois,

C'est le printemps. Voici revenus les beaux jours. Après un hiver long, rigoureux et enneigé, il est agréable de pouvoir enfin se réchauffer aux rayons du soleil et d'avoir la possibilité d'œuvrer à l'extérieur.

C'est également la période des tonnes, coupes et autres travaux bruyants.

Je vous demande de l'attention et du civisme pour que vos actions et travaux ne perturbent pas la vie de vos voisins, et que vous respectiez l'intimité des uns et des autres tout comme vous désirez que la vôtre soit respectée et préservée.

La vie en communauté n'est pas simple. La solidarité n'est pas toujours de mise et les problèmes de voisinage sont toujours aussi exacerbes.

Je demande à toutes et tous de se mobiliser pour que la vie dans notre village soit exempte de toutes difficultés bénignes et que ces gênes n'occulent pas les réels problèmes que peuvent rencontrer les uns et les autres, sans que nous ne voulions ou ne puissions intervenir. Un peu de solidarité et de compassion, s'il vous plaît.

L'accueil de nouveaux administrés doit se faire en toute convivialité et le dialogue est un des points permettant de lier des contacts et de s'enrichir de la différence des autres.

Nous faisons des efforts importants pour que notre village soit agréable à vivre, séduisant à voir et plaisant à découvrir. Je vous incite à participer à cette démarche, en agrémentant et entretenant votre propriété dans la mesure de vos possibilités.

Votre maire

Lucien JEROME

AGENDA (non exhaustif)

- 14 janvier 2010 - Vœux de Monsieur Régis ELBEZ, sous-préfet à CHATEAU-THERRY.
- 18 janvier 2010 - S.I.V.U. (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique, « le point du jour » de BEUVARDES, gestion des écoles), réunion de bureau.
- 19 janvier 2010 - ONF mariage.
- Réunion avec les adjoints.
- 21 janvier 2010 - C.C.T. (Communauté de Communes du Tardenois), réunion des vice-présidents.
- C.C.T. réunion de travail.
- Réunion U.C.C.S.A. (Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne).
- Affouage : fin des inscriptions.
- 22 janvier 2010

25 janvier 2010

- Réunion avec les membres des commissions pour d'éventuels travaux rue de Tabouret.
- Réunion avec Madame PERJEAN, Inspectrice de l'Éducation Nationale (I.E.N.).
- S.I.V.U réunion du comité syndical à LE CHARMEIL.
- Réunion publique du forum de l'identité.

26 janvier 2010

- Formation à ESSOMES.
- Réunion commune des commissions communales « bâtiments et écoles ».

27 janvier 2010

- Assemblée générale « des livres pour tous ».
- U.S.E.D.A. (Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisme), réunion de chantier.

28 janvier 2010

- C.C.T. réunion de travail.
- Réunion avec architecte pour agencement de la cantine scolaire.
- C.C.T. réunion de travail.
- Réunion avec la présidente de l'Association des Parents d'Élèves (A.P.E.).
- Réunion avec technicien de la société JET, pour étude d'un assainissement non collectif.

01 février 2010

- Réunion avec le directeur de l'école d'ÉPIEDS.

02 février 2010

- Tirage au sort des affouages.
- Début des travaux d'affouage.
- Réunion avec les adjoints.

03 février 2010

- Réunion avec les présidents des commissions communales.

04 février 2010

- Formation à JAULGONNE.

05 février 2010

- Livraison de l'École Numérique Rurale (E.N.R.) à BEUVARDES.
- Entretien avec Monsieur Roger BROYON, pour le puits.
- Réunion avec Monsieur KRABAL, conseiller général, pour les écoles.
- Réunion avec un architecte pour étude de l'entrée des écoles.
- Réunion avec Madame VASSEUR, conseiller général, pour les écoles.
- Réunion avec Jean-Marie FLORECK pour étude des dossiers chiens dangereux.
- Réunion avec un commercial pour une étude d'une alarme pour les écoles et la mairie.

16 février 2010

- S.I.V.U., réunion de bureau.

22 février 2010

- Réunion avec les adjoints.
- Réunion avec Madame CRAIGHÉRO, trésorière, à CHATEAU-THIERRY.
- Travaux des écoles, ouverture des plis.

23 février 2010

- Réunion de la commission « O.M.S.C. ».

24 février 2010

- Réunion avec Madame BENSARSA, pour le printemps des conteurs.

25 février 2010

- Réunion avec Monsieur MEUNIER, receveur des postes.

26 février 2010

- Bornage, rue de la Harleine.

1^{er} mars 2010

- USEDA, réunion de secteur.
- Conseil d'administration du collège Anne de Montmorency de FERRE en TARDENOIS.

02 mars 2010

- C.C.T. urbanisme à MAREUIL en DOLE.

03 mars 2010

- Réunion avec les adjoints.

04 mars 2010

- Réunion S.I.V.U..

06 mars 2010

- C.C.T. réunion des vice-présidents.

08 mars 2010

- Réunion avec les forains, en prévision de la fête communale.

09 mars 2010

- S.I.V.U., réunion de bureau.

10 mars 2010

- Syndicat scolaire de FERRE en TARDENOIS, réunion de bureau.
- Réunion avec Madame CRAIGHÉRO, trésorière, à CHATEAU-THIERRY.
- Réunion avec commercial pour monument funéraire.
- Conseil municipal (préparation des élections régionales).
- Printemps des conteurs à FERRE en TARDENOIS.
- C.C.T. réunion de travail.
- C.C.A.S. (Centre Communal d'Actions Sociales), conseil d'administration, vote du budget.

Cérémonie du 08 mai 2010

Honneur à Monsieur CUVILLIER

Le 08 mai 2010, lors de la journée nationale de commémoration du 08 mai 1945, le secrétariat d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants a décidé, en cette année du 70^{ème} anniversaire du début du 2^{ème} conflit mondial, de mettre à l'honneur les anciens combattants de 1939/1945. Cette manifestation est nationale.



Monsieur CUVILLIER a été honoré, ce jour, par la remise d'un diplôme d'honneur.

Le maire, Lucien JEROME, a retracé la carrière d'ancien combattant de Monsieur CUVILLIER qui peut se résumer comme suit :

en 1940, il est évacué pendant un an en Mayenne ;

en 1942, il intègre l'école des cadres de MONTPELLIER et le régiment du 16^{ème} train d'ALBI, est démobilisé peu de temps après ;

en 1944, alors âgé de 22 ans, il intègre la 1^{ère} Division de la France Libre, corps d'armée créé en 1940 par le Général de Gaulle ;

Il est démobilisé en 1945.

Il est titulaire de plusieurs décorations dont :

- la médaille de la croix du combattant,
- la médaille de reconnaissance de la nation,
- la médaille de l'union fédérale du combattant.



Le maire

« ... **Beuvardes**, à son origine, n'était composé que de **Beuves** ou **Boves** isolés, établis çà et là sur les vastes pâtis dont se composait le territoire. Elevé la race bovine était la seule ressource des habitants. Le sol est dur, et au moyen-âge ont possédait peu d'instruments capables d'enfamer un tel sol. Aussi tous nos terrains un peu frais étaient laissés en pâturages ; ont les nommait **pastis** ou **bastis**.

Dans les guerres du IX^{ème} siècle ces **Beuves** furent brûlés, ardeés, comme on disait alors, et de là le nom **Beuve ardeé**, **Beuvardes**.

Au XII^{ème} siècle, un lieu principal de **Beuvardes** se nommait **Grisolles** (1) ; Il touchait au bois du comte Robert de Villeneuve et à ceux du **seigneur de la Tournelle**. **Grisolles** avait été donné au monastère de Coigny par la Comtesse Agnès de Vienne, et une chapelle y fut fondée en l'honneur de saint Leu.

Pagny, le seigneur de Brévy, possédait plusieurs biens cultivés et non cultivés sur **Beuvardes** ; il les donna au monastère de Coigny.

Artaud **Flottes**, prieur de Coigny, et dont la famille compte un amiral et divers hommes illustres, donna Artois, qui était une vicomté, au monastère de Coigny, vers 1305. Prieur de Coigny, principal conseiller de Louis de Flandres et enfin prieur de saint Médard de Soissons, Artaud **Flottes** est le premier vicomte d'Artois que nous connaissons... ».

(1) M. Cocheris, dans ses savantes analyses des manuscrits de la Picardie, a fait une erreur à l'article Coigny. Il a pris **Grisolles**, fief de **Beuvardes**, pour **Grisolles**, commune du canton de Neuilly-Saint-Front... »

A suivre.

« ... **FAMILLES ANCIENNES DE BEUVARDES...** »

« ... les régimes (SIC) de baptême ne commencent qu'en 1607 ; mais les parchemins de la famille de **Gaullier** et le cartulaire de Coigny nous ont donné quelques noms de familles au-dessus de cette époque. Ainsi **Regnaud Pile** était laboureur à **Beuvardes** en 1587. **Nicolas Leder** était maire de **Beuvardes** et **messire Gillot** curé en 1607. Les familles **Desjardins**, **Beaumont**, **Mamin**, **Doyen**. En 1608, nous trouvons comme principales familles **Jehan Aubert**, **Rufin Rolland**, **Claude Le Vistre**, **Lambour**, **Barthélémy Descartiers**, **Robillard**, **Pierre Philippou**. Il nous serait impossible de faire connaître tous les membres des petites familles seigneuriales qui ont habité les différents fiefs de **Beuvardes** ; nous allons parler de ceux qui méritent quelques intérêts :

Grisolles et Courvon. Ces fiefs, appartenant aux **Gaullier**, étaient habités, en 1543 par **Antoine de Houillefort**, escuyer. **Charles Gaullier** qui acquit de ce dernier une partie détachée de cette seigneurie, ne prenait pas encore la particule... » A suivre.



*C'est le printemps !
Les jardins égarent le village.*

*Ici, les pivonnes de
M et Mme Anluisson*



- 11 mars 2010
- 12 mars 2010
- 13 mars 2010
- 14 mars 2010
- 15 mars 2010
- 16 mars 2010
- 17 mars 2010
- 18 mars 2010
- 19 mars 2010
- 20 mars 2010
- 21 mars 2010
- 22 mars 2010
- 23 mars 2010
- 25 mars 2010
- 26 mars 2010
- 27 mars 2010
- 29 mars 2010
- 30 mars 2010
- 31 mars 2010
- 1^{er} avril 2010
- 02 avril 2010
- 03 avril 2010
- 13 avril 2010
- 15 avril 2010
- 16 avril 2010
- 19 avril 2010
- 20 avril 2010
- 21 avril 2010
- 22 avril 2010
- 23 avril 2010
- 24 avril 2010
- 27 avril 2010
- Travaux des écoles, choix des entreprises.
- Point sur les travaux d'extension du cimetière.
- Printemps des conteurs à BEUVARDES.
- Conseil d'école.
- Installation pour les élections régionales.
- Elections régionales (1^{er} tour).
- C.C.T. réunion de travail.
- S.I.V.U. réunion du comité syndical à BEUVARDES (vote du budget).
- Réunion avec Jean-Marie FLORECK pour étude des dossiers chiens dangereux et organisation de la fête communale.
- Réunion de travail pour l'urbanisme.
- Réunion avec les adjoints.
- Réunion de la commission « cimetière ».
- Syndicat scolaire de FERRE en TARDENOIS, comité syndical, vote du budget.
- Réunion avec la directrice du regroupement scolaire.
- C.C.T. réunion des vice-présidents.
- C.C.T. réunion de bureau.
- Réunion de la commission communale des « chemins ».
- Vernissage à l'office de tourisme de FERRE en TARDENOIS.
- Installation pour les élections régionales.
- Elections régionales (2^{ème} tour).
- Conseil d'administration du collège Anne de Montmorency de FERRE en TARDENOIS.
- Conseil municipal budget.
- Réunion avec un commercial pour remplacement de la porte de la mairie.
- Accueil de Monsieur RAGOT, colonel des sapeurs pompiers, accompagné de Monsieur WILLMOTTE, commandant.
- Assemblée générale de l'office du tourisme de FERRE en TARDENOIS.
- Assemblée générale du club du 3^{ème} âge.
- Réunion avec le président du comité des fêtes.
- S.I.V.U. réunion du comité syndical à BEUVARDES (vote du budget).
- Conseil municipal budget.
- Réunion avec Jean-Marie FLORECK pour organisation de la fête communale.
- Réunion pour stage.
- Travaux des écoles, 1^{ère} réunion de chanter, signature des ordres de service.
- C.C.T. vote du budget.
- Réunion de conciliation.
- Réunion R.A.M. à BEUVARDES.
- Carnaval des écoles.
- Tir à l'oïseau à BEUVARDES.
- Réunion avec les adjoints.
- Réunion de la commission communale « embellissement du village ».
- Réunion avec Madame PERJEAN, inspectrice de l'Education Nationale (I.E.N.).
- Livraison balayeuse de caniveaux.
- Réunion avec un commercial pour remplacement de la porte de la mairie.
- ERDF, visite du poste source de CHARLY sur MARNE.
- C.C.T. réunion de travail.
- Réunion de la commission « O.M.S.C. ».
- Réunion de préparation mariage.
- Réunion du comité des fêtes.
- Inauguration de la foire exposition de CHATEAU-THIERRY.
- Bornage rue de la Harleine.
- Assemblée générale de l'A.P.E.L.
- Réunion avec conseiller du crédit agricole
- Réunion avec conseiller de la caisse d'épargne.

28 avril 2010

- Formation à CHARLY sur MARNE.
- Prélèvement d'eau en vue d'analyse.
- C.C.T. réunion de travail.
- C.C.T. réunion de travail.
- S.I.V.U., réunion de bureau.
- Réunion avec les adjoints.

30 avril 2010

03 mai 2010

04 mai 2010

RAPPEL

HORAIRES D'UTILISATION DES ENGINS BRUYANTS

Arrêté du Préfet du 10 avril 2000, portant réglementation des bruits de voisinage

Les jours ouvrables de 08h30 à 12h00
 et de 14h30 à 19h30
 les samedis de 09h00 à 12h00
 et de 15h00 à 19h00
 les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Merci pour votre civisme et votre compréhension.

LEGLISE de BEUVARDES

Les travaux d'extérieur se terminent.
 Les mains courantes et les plantations sont commandées et seront installées dès réception.
 Pour les personnes intéressées, une visite peut être organisée.

CEREMONIE du 08 mai 2010

La cérémonie commémorant l'armistice du 08 mai 1945 se déroulera de la manière suivante :

Samedi 08 mai 2010 :

- 11h15 : rassemblement devant la mairie,
- 11h30 : discours et dépôt de gerbe.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

BORNE INTERNET

Une borne INTERNET est à la disposition de tous les administrés. Celle-ci se situe dans le hall de la mairie. Pour plus de renseignements, contacter le secrétariat.

QUELQUES NUMEROS UTILES

Lors de la tempête Xynthia, un coup de vent à fait tomber un câble électrique dans une des cours communes de la Bourgette. Les services ERDF alertés, un technicien est venu couper au transformateur l'alimentation de la rue de la Bourgette, mais également une bonne partie de la rue de la Haute Laine. Beaucoup d'administrés se sont trouvés dépourvus et une chaîne de solidarité s'est rapidement mise en place. Un grand merci à toutes les personnes qui ont fait preuve de civisme et de bonne volonté, pour assister et aider les plus vulnérables. Le courant a été rétabli 48 heures plus tard.
 Beaucoup se sont, et m'ont demandé, comment alerter les secours, dans ces circonstances.
 Vous trouverez, ci-dessous les numéros à appeler si vous rencontrez des difficultés.

URGENCE DEPANNAGE ELECTRICITE (ERDF)	08 10 33 32 02
URGENCE FRANCE TELECOM	10 13
URGENCE EAU (VEOLIA)	08 10 10 88 01

OBIET : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION, ANNEE 2010

Le conseil municipal,

après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des quatre taxes directes locales, décidée, à l'unanimité, de retenir les taux suivants, pour l'année 2010.

TH TAXE D'HABITATION	12,00%
TFB TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	9,61%
TFNB TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	19,82%

INFORMATION :

COMPENSATION RELAIS (EX T.P.) 28 317,00 €

OBIET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF, ANNEE 2010, COMMUNE

Le conseil municipal,

examine, poste par poste, le budget primitif, année 2010, de la commune.

Celui-ci préparé par Monsieur le maire et présenté à la commission des finances laisse apparaître :

SECTION FONCTIONNEMENT : en recettes et dépenses : 390 000,00 €

SECTION INVESTISSEMENT : en recettes et dépenses : 398 000,00 €

- après avoir ouï l'exposé de son maire,

- après en avoir délibéré,

accepte, à l'unanimité, après vote, chapitre par chapitre de l'ensemble des présents et représentés, le budget primitif, année 2010, de la commune.

OBIET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF, ANNEE 2010, BOULANGERIE

Le conseil municipal,

examine, poste par poste, le budget primitif, année 2010, de la boulangerie.

Celui-ci préparé par Monsieur le maire et présenté à la commission des finances laisse apparaître :

SECTION EXPLOITATION : en recettes: 28 000,00 €

en dépenses 20 000,00 €

SECTION INVESTISSEMENT : en recettes et dépenses : 15 200,00 €

- après avoir ouï l'exposé de son maire,

- après en avoir délibéré,

accepte, à l'unanimité, après vote, chapitre par chapitre, de l'ensemble des présents et représentés, le budget primitif, année 2010, de la boulangerie.

BEUVARDES ET SON HISTOIRE

Ceci est une nouvelle rubrique. Elle nous permet de retracer l'histoire de notre village à travers des écrits parus il y a quelques années.

Ce premier récit a été fourni par Madame Yolande DUBOIS.

Si vous-même avez de la documentation, des récits, des écrits ou tout autre, sur l'histoire ou les histoires de Beuvardes, vous pouvez les faire parvenir à Monsieur Marc LEBEAU qui les soumettra au comité de lecture.

Extraits de : « HISTOIRE DE COINCY, FERRE, OULCHY et des Villages, Châteaux, Monastères, Hameaux environnants » dépôt légal 3^{ème} trimestre 1967, auteur : Amand de Vertus.

« ... BEUVARDES... »

- réunion avec les présidents de toutes les commissions, le 03 février 2010,
- commission « OMSC », les 23 février, 06 mars et 21 avril 2010,
- commission « communale des impôts directs », le 24 février 2010,
- commission « finances », le 16 mars 2010,
- commission « embellissement du village », le 15 avril 2010,

CONSEIL MUNICIPAL du 09 mars 2010 (extraits).

OBJET : CREATION D'EMPLOI

La charge de travail du secrétariat de mairie demande une augmentation des heures. Actuellement, la secrétaire effectue un service de 31h00. Pour un bon fonctionnement du secrétariat, il faut prévoir un complément de 08h00.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Monsieur le maire propose à l'assemblée,

- 1- La création d'1 emploi permanent, à temps non complet, à raison de 08h00 hebdomadaires. Cét emploi sera pourvu soit par un agent titulaire relevant du grade des adjoints administratifs 1^{ère} classe, soit par un agent non titulaire, conformément aux dispositions de l'article 3, alinéa 6.
 - 2- Dans ce dernier cas, l'agent non titulaire sera recruté par contrat d'une durée de 3 ans.
- Un niveau d'études équivalent à un niveau 4 sera requis, et une expérience professionnelle similaire serait souhaitée.
- L'agent sera rémunéré sur l'échelle afférente au 3^{ème} échelon du cadre d'emploi des adjoints administratifs, soit : IB = 298 IM = 291
- Proposition acceptée, à l'unanimité.

OBJET : PRIMES I.A.T. et I.E.M.P.

Lors du conseil municipal du 27 juin 2008, le maire, Lucien JEROME propose d'intégrer au régime indemnitaire des agents, les indemnités et primes en faveur des fonctionnaires territoriaux.

Le versement de ces deux primes : Indemnité d'Administration et de Technicité (I.A.T.) et Indemnité d'Exercice de Mission des Préfctures (I.E.M.P.) est subordonné, entr'autres, aux critères de :

- niveau de responsabilité,
- valeur professionnelle,
- temps de présence.

Monsieur le maire propose à l'assemblée :

D'appliquer strictement ces critères.

Proposition acceptée, à l'unanimité.

OBJET : REVISION DES STATUTS U.S.E.S.A.

Lors de sa séance du 17 décembre 2009, les membres du comité syndical de l'U.S.E.S.A. ont décidé de modifier l'adresse du siège social du syndicat pour se tenir en lieu et place de ses bureaux, soit : ferme du Ru Chailly à FOSSOY. Le changement du siège social implique une modification des statuts de l'U.S.E.S.A. (article 3).

Monsieur le maire propose à l'assemblée :

De délibérer dès maintenant pour accepter cette modification de statut.

Proposition acceptée, à l'unanimité.

OBJET : AMENAGEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUE, ECLAIRAGE PUBLIC ET TELEPHONIQUE LIES AU PROJET

Le maire, Lucien JEROME laisse la présidence à son 1^{er} adjoint, Monsieur Noël BELLIER. Monsieur Jean-Marie FLORECK, président de la commission « finances », procède au vote des comptes administratifs, exercice 2009.

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, les comptes administratifs de la commune et du budget annexe boulangerie, exercice 2009, qui font apparaître :

pour la commune : un excédent de : 81 372,17 €
pour la boulangerie : un excédent de : 13 671,47 €

OBJET : VOTE DU COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE ET DU BUDGET ANNEXE BOULANGERIE, EXERCICE 2009

Monsieur Lucien JEROME, maire, reprend la présidence et présente les comptes de gestion, exercice 2009 de la commune et du budget annexe boulangerie établis par le receveur municipal qui font apparaître :

Pour la commune : un excédent de : 81 372,17 €
Pour la boulangerie : un excédent de : 13 671,47 €

Considérant que les comptes-rendus du receveur municipal sont conformes aux écritures de l'ordonnateur, le conseil municipal vote, à l'unanimité, les comptes de gestion, exercice 2009, de la commune et du budget annexe boulangerie.

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS, EXERCICE 2009, COMMUNE

Le conseil municipal, après avoir approuvé le compte administratif, exercice 2009, de la commune constate que celui-ci laisse apparaître les résultats suivants :

EN FONCTIONNEMENT :

Résultat de l'exercice : 19 479,12 €
Résultat antérieur (002) : 99 067,01 €
RESULTATS CUMULES 118 546,13 €

EN INVESTISSEMENT :

Résultat de l'exercice : - 65 927,86 €
Résultat antérieur (001) : 28 753,90 €
RESULTATS CUMULES - 37 924,93 €

RESTE A REALISER :

En dépenses 217 444,97 €
En recettes 216 694,00 €

COMPTE 1068 Résultat de fonctionnement capitalisé 37 924,93 €
LIGNE 002 Résultat de fonctionnement reporté : 80 621,20 €
LIGNE 001 Résultat d'investissement reporté 37 173,96 €
TOTAL 81 372,17 €

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, l'affectation des résultats, pour la commune, exercice 2009.

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS, EXERCICE 2009 BOULANGERIE

Le conseil municipal, après avoir approuvé le compte administratif, exercice 2009 de la boulangerie constate que celui-ci laisse apparaître les résultats suivants :

EN EXPLOITATION :

Résultat de l'exercice : 9 936,89 €
Résultat antérieur (002) : 4 785,05 €
RESULTATS CUMULES 14 721,94 €

EN INVESTISSEMENT :

Résultat de l'exercice : - 2 881,77 €
Résultat antérieur (001) : 1 831,30 €
RESULTATS CUMULES - 1 050,47 €

de solliciter de l'état une subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement de 20 à 50% du montant H.T. de l'étude, avant de solliciter à nouveau l'état pour une demande de subvention avant d'effectuer les travaux.

Le coût estimé de l'étude est de 2 200 € H.T.

Le montant non subventionné sera pris en charge par le budget communal.
Proposition acceptée, à l'unanimité.

OBJET : REDRESSEMENT DE LA SENTE DITE DE LA CLOTERIE

Suite à une procédure de procès-verbal de bornage, la société AXEGEO a procédé à un redressement pour partie de la sente dite de la Cloterie.

Le chemin appartient à la commune qui est donc partie prenante de ce bornage.

La commission « chemins » s'est réunie le 18 mars dernier. Après étude du redressement concerné, celle-ci s'est prononcée favorablement pour ce projet.

Monsieur le maire propose à l'assemblée :

d'accepter les conclusions de la commission.

Proposition acceptée, à l'unanimité.

OBJET : INSTALLATION DE MAINS COURANTES POUR L'EGLISE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DGE

Monsieur le maire informe l'assemblée :

les accès à l'église et à la sacristie présentent un danger potentiel car non pourvus de mains courantes.

Les travaux de fabrication et d'installation s'élevaient à la somme de 767,80 € H.T., soit 918,29 € T.T.C.

Monsieur le maire propose à l'assemblée :

de solliciter de l'état une subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement de 20 à 50% du montant H.T. de cette mise en sécurité.

Le montant non subventionné sera pris en charge par le budget communal.

Proposition acceptée, à l'unanimité.

OBJET : SECURISER L'ACCES DE LA FORET COMMUNALE ET DU DEPOT

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DGE

L'accès de la forêt communale est ouvert aux promeneurs, aux chasseurs en périodes de chasse et aux affouagistes. La barrière actuelle à l'entrée n'est plus en état et demande à être remplacée. Il n'y a aucune barrière à l'entrée du dépôt.

L'accès au dépôt doit être protégé pour éviter des décharges de produits indésirables.

De ce fait, l'installation d'une barrière simple à l'entrée de la forêt communale et d'une barrière, également simple à l'entrée du dépôt permettrait de pallier à ces inconvénients.

Monsieur le maire propose à l'assemblée :

de solliciter de l'état une subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement de 20 à 50% du montant H.T. qui s'élève à 1 612,00 € pour cette mise en sécurité.

Le montant non subventionné sera pris en charge par le budget communal.

Proposition acceptée, à l'unanimité.

OBJET : BUDGET 2010

ANNEXE BOULANGERIE, EXERCICE 2009

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE ET DU BUDGET

ANNEXE BOULANGERIE, EXERCICE 2009
Le maire, Monsieur Lucien JEROME, avec l'aide de Monsieur Jean-Marie FLORECK, 3^{ème} adjoint et président de la commission « finances » présentent les comptes administratifs de la commune et de la boulangerie. Ils répondent à toutes questions concernant les comptes administratifs.

L'USEDA envisage d'effectuer des travaux d'effacement des réseaux électrique, éclairage public et téléphonique 2008-0487, « rue de Fère et secteur mairie ».

Le coût de l'opération calculé aux conditions économiques et fiscales de ce jour est de :
192 500,96 € H.T.

Et se répartit comme suit :

- réseau électrique (basse tension, moyenne tension)	123 750,00 € H.T.
- éclairage public	31 945,63 € H.T.
- contrôle de conformité	450,00 € H.T.
- réseau téléphonique	28 001,00 € H.T.

- domaine public	2 294,30 € H.T.
- domaine privé	2 294,30 € H.T.
- câblage France-télécom	5 059,21 € H.T.

En application des statuts de l'USEDA, le montant de la contribution financière de la commune par rapport au coût total s'élève à :

53 497,63 € H.T.

Elle sera actualisée en fonction de la variation des indices des travaux publics.

Monsieur le maire propose à l'assemblée :

- de continuer le plan d'enfouissement des réseaux comme convenu,

- d'accepter le tracé et le remplacement des sources lumineuses liés à l'enfouissement des réseaux tel qu'il a été présenté,

- en cas d'abandon ou de modification du projet approuvé, l'étude réalisée sera remboursée à l'USEDA par la commune,

- de s'engager à verser à l'USEDA la contribution financière, en application des statuts de l'USEDA.

Proposition acceptée, à l'unanimité.

OBJET : CONTRAT GLOBAL POUR L'EAU DE LA REGION DE CHATEAU-THIERRY

- un contrat territorial pour l'eau a été mis en œuvre de 2005 à 2010 sur le territoire de 28 communes. Outil fédérateur des différents usagers de l'eau, son objectif est la préservation et la reconquête de la ressource en eau et des milieux aquatiques et humides ;

- un contrat global pour l'eau est proposé à la suite de ce dispositif afin de programmer sur cinq ans l'ensemble des actions relevant des différents domaines de la restauration des milieux, de l'alimentation en eau potable, de l'assainissement, l'agriculture et la viticulture, l'artisanat, le commerce, l'industrie, la connaissance de la ressource en eau, la sensibilisation des acteurs.

Le comité de pilotage, constitué des signataires du contrat global pour l'eau (maîtres d'ouvrages des actions, financeurs, organismes professionnels), a validé le document soumis au conseil municipal.

Monsieur le maire propose à l'assemblée :

La signature de ce contrat qui permet de renforcer l'efficacité, la cohérence et la garantie de réalisation de l'ensemble des actions programmées par les maîtres d'ouvrage dans le domaine de l'eau sur les cinq prochaines années.

Proposition acceptée, à l'unanimité.

OBJET : DEMISSION D'UN ADJOINT

Par lettre du 22 février 2010, Monsieur Régis ELBEZ, sous-préfet, m'informe que Madame CRAPART Patricia l'a : « ... par lettre reçue en préfecture le 27 janvier 2010, informé de sa démission des fonctions de 3^{ème} adjoint au maire de la commune de Beuvardes, tout en restant conseiller municipal.

Les dispositions de l'article L 2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoient que les démissions des maires et adjoints, adressées au représentant de l'Etat dans le département, sont définitives à partir de leur acceptation par le représentant de l'Etat ou à défaut de cette acceptation, un mois après un nouvel envoi de la démission constatée par lettre recommandée. ... ».

« En conséquence, je vous prie de bien vouloir considérer que la démission de Madame CRAPART Patricia est définitive à compter du 22 février 2010... ».

Monsieur le maire propose à l'assemblée :

De prendre acte de cette décision,
De modifier le nombre d'adjoints le portant de **quatre** (délibération du conseil municipal de BEUVARDES en date du 14 mars 2008) à **trois**,
de modifier le rang de classement du 4^{ème} adjoint au maire (Monsieur Jean-Marie FLORECK), en le portant au rang de classement de **3^{ème} adjoint** au maire.
Proposition acceptée, à l'**unanimité**.

OBJET : PREPARATION DES ELECTIONS REGIONALES DES 14 ET 21 MARS 2010

Monsieur Lucien JEROME, maire demande de préparer, au niveau local, l'organisation des élections régionales des dimanches 14 et 21 mars 2010.

Un planning est établi (voir document joint), avec :

- la composition du bureau électoral,
 - les permanences du bureau de vote,
 - les présents au dépouillement.
- Madame Laurence LENICE, secrétaire de mairie sera présente aux deux dépouillements pour assurer le secrétariat, aidée de Madame Maryvonne MARTEL.

OBJET : QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

DEMISSION

Par un message du 15 février 2010, Madame Gaëlle PARADOWSKI fait part à Monsieur le maire de son désir de démissionner, pour raisons personnelles de son poste de conseillère municipale.

Le maire prend acte de cette démission et se met en rapport avec la préfecture pour connaître les démarches officielles pour entériner cette demande. Le conseil municipal prend, par délibération acte de cette démission.

ASSOCIATION « des livres pour tous »

Deux demandes

-a- : « ... l'association n'a pas suffisamment suivi l'attribution des crédits municipaux destinés aux achats et au fonctionnement de la médiathèque (lignes budgétaires spécifiques ou globalisées). Elle n'a pas déposé tout ce qui était prévu... », demande « ... (d'étudier la possibilité de reporter les crédits non dépensés sur l'exercice 2010... ».

Réponse : le budget est établi sur un exercice en année civile.

Toutes dépenses non effectuées sur l'exercice courant alimentent le budget de l'exercice suivant.

-b- Par manque de moyens humains, le fonctionnement de l'association risque d'être perturbé.

L'association demande la création d'un poste :

« ... demande de poste. Cette situation pose le problème de la fragilité et la pérennité d'une association. Aussi la demande de création de poste paraît d'autant plus pertinente si la municipalité tient à l'existence d'une médiathèque et au service de lecture publique dans sa commune... ».

Le maire, Lucien JEROME, regrette d'avoir été averti de cette demande par un article paru dans le journal local ayant un aspect polémique et sous forme d'ultimatum.

Le maire, Lucien JEROME rappelle, s'il en est besoin, le rôle essentiel de la médiathèque au sein de notre commune. Il souligne le travail important des bénévoles de l'association et leur implication dans la liaison avec le regroupement scolaire. Il les remercie de leur engagement et du temps consacré à la vie de l'association pour une activité culturelle qui est appréciée de toutes et tous, que ce soit au niveau local pour le prêt des livres et du travail avec les écoles, mais également avec un rayonnement à l'extérieur de notre commune.

Le maire Lucien JEROME réitère son soutien entier à toutes les initiatives de cette association.

Malgré tout, le rôle d'une association, et il y en a plusieurs dans la commune, est d'animer et de promouvoir ses activités avec ses moyens propres.

La commune aide déjà la médiathèque par l'apport d'un personnel, à raison de 5h00 hebdomadaires. L'aide est également financière par un versement de plusieurs subventions.

Le maire, Lucien JEROME, souligne que la commune participe aux moyens importants alloués à la communauté de communes du Tardenois qui a la compétence de ces activités. Il rappelle également l'historique du maintien de la bibliothèque à BEUVARDES.

Après un tour de table, le maire, Lucien JEROME déclare :

- le coût (même subventionné à 30%) de la création d'un emploi au sein de l'association « des livres pour tous » ne sera pas porté au budget 2010.
- le maire Lucien JEROME prendra attache avec les conseillers municipaux pour connaître le sentiment de chacun. Il proposera une synthèse et une conclusion à l'issue de ces entretiens.

AFFAIRES scolaires

Le bureau du comité syndical du S.I.V.U. s'est réuni le lundi 08 mars, à 16h00, à la mairie de BEUVARDES.

Le comité syndical du S.I.V.U. se réunira, le lundi 15 mars 2010, à 18h00, à BEUVARDES.

CONSEIL MUNICIPAL du 23 mars 2010 (extraits)

OBJET : TRAVAUX DANS LES ECOLES. CHOIX DES ENTREPRISES

suite aux réunions de la commission travaux, en présence de Monsieur VERLE architecte et maître d'œuvre, le lundi 22 février 2010, 18h00, à la mairie pour l'ouverture des plis et le jeudi 11 mars 2010, 18h00, à la mairie pour le choix des entreprises intervenant pour les travaux des écoles, La commission s'est prononcée pour l'adoption des entreprises suivantes :

Lots	Entreprises	Montants H.T. en €	Montants T.T.C. en €
-1- Gros-Œuvre	GANFORNINA	22 785,67	27 251,66
-2- Menuis. Exter.	DAVESNE	44 522,00	53 248,31
-3- Menuis. Inter	BELLOT DECOR	25 773,15	30 824,69
-4- Electricité	BATON	13 696,79	16 381,36
-5- Plomberie Chauff.	MORLET	14 225,00	17 013,10
-6- Peintures	A.P.E.	5 174,70	6 188,94
-7- Sol polyvalent	ENVIROSPORT	9 444,00	11 295,02
	TOTAUX	135 621,31	162 203,09

Monsieur le maire propose à l'assemblée :

D'adopter ces conclusions.

Proposition acceptée, à l'**unanimité**.

OBJET : SECURISER L'ENTREE DES ECOLES DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DGE

L'entrée et la sortie des élèves des écoles se font en continuité de l'allée en pente et débouche directement sur le trottoir et au-delà sur la chaussée. Cet état de fait engendre un aspect important de manque de sécurité.

La commission adéquate a travaillé sur le projet d'entrée et sortie des élèves à partir de la place des écoles. Ce projet demande une étude plus approfondie, par un cabinet d'architecte afin de pouvoir demander des devis aux entreprises.

Monsieur le maire propose à l'assemblée :